

## **VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES**

Séance  
extraordinaire  
du 19 février 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 19 février 2018 à 19h00, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu, M. Charles Audet et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Mandat à Morency Société d'Avocats s.e.n.c.r.l. pour entamer le processus judiciaire auprès des propriétaires dont les taxes sont impayées.
3. Engagement de M. Mathieu Benoit à titre de technicien des eaux pour le Service des travaux publics.
4. Appui au projet de l'ARLA portant sur la qualité de l'eau du lac Aylmer et de la rivière Coleraine et sur le diagnostic environnemental du bassin versant du lac Aylmer.
5. Fermeture de l'assemblée spéciale.

### **INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GÉN. / SEC.-TRÉS.**

Rapport verbal du dir.-gén. / sec.-trés. à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal dans les délais légaux.

1. **Adoption de l'ordre du jour et ouverture de l'assemblée.**

02-2018-045

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2. **Mandat à Morency Société d'Avocats s.e.n.c.r.l. pour entamer le processus judiciaire auprès des propriétaires dont les taxes sont impayées.**

02-2018-046

**Il est,  
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
Et résolu,**

QUE le Conseil mandate Morency Société d'Avocats s.e.n.c.r.l. à entamer les procédures juridiques nécessaires pour récupérer les taxes dues par certains propriétaires à la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

3. Engagement de M. Mathieu Benoit à titre de technicien des eaux pour le Service des travaux publics.

*Mme Juliette Jalbert se retire pour cette résolution, il est 19h03.*

02-2018-047

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
Et résolu,

QUE le Conseil engage M. Mathieu Benoit à titre de technicien des eaux pour le Service des travaux publics.

QUE les conditions de travail sont celles que l'on retrouve dans l'entente de travail des employés.

QUE le salaire sera celui que l'on retrouve à l'échelon numéro 6 dudit poste de technicien des eaux.

QUE M. Benoit débutera son travail pour le Service des travaux publics le lundi 5 mars 2018.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

*Mme Juliette Jalbert reprend sa place de conseillère, il est 19h04.*

4. Appui au projet de l'ARLA portant sur la qualité de l'eau du lac Aylmer et de la rivière Coleraine et sur le diagnostic environnemental du bassin versant du lac Aylmer.

**CONSIDÉRANT QUE** l'ARLA a déposé une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Programme sur l'amélioration des cours d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** les analyses de la qualité de l'eau du lac Aylmer sont très importantes dans la continuité des interventions à entreprendre pour améliorer notre lac;

02-2018-049

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
Et résolu,

QUE le Conseil appuie la demande d'aide financière de l'ARLA afin de permettre la continuité de l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Aylmer.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

5. Fermeture de l'assemblée spéciale.

02-2018-050

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

De clore cette séance spéciale à 19h07.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

---

*M. Jacques Lessard*  
Maire

---

*M. Patrice Bissonnette*  
Dir. Gén. / Sec.-trés.

---